

# Frais de scolarité des étudiant-e-s étrangers du premier cycle

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

cfsfcée

Printemps 2015

Bien que l'ensemble de la population étudiante au Canada ait connu des hausses énormes des frais de scolarité au cours de la dernière décennie, les frais que doivent payer les étudiantes et étudiants étrangers sont aujourd'hui particulièrement accablants. À l'automne 2014, la moyenne des frais de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers du 1er cycle a atteint 20 447 \$, plus du triple des frais déjà élevés que paient les citoyennes et citoyens canadiens.<sup>1</sup> Dans certaines universités, les étudiantes et étudiants étrangers paient plus de 20 000 \$ par an au 1er cycle. De plus, les programmes de professions libérales comme la médecine et le droit peuvent coûter la somme ahurissante de 62 000 \$ par année. Les droits différentiels élevés constituent un fardeau injuste et un obstacle à l'éducation postsecondaire pour les étudiantes et étudiants étrangers. En fin de compte, de tels frais de scolarité menacent la capacité du Canada d'attirer et de retenir des érudites et érudits étrangers.

## La cause première : un financement gouvernemental insuffisant

Avant la fin des années 1970, les étudiantes et étudiants étrangers ne payaient pas de frais différentiels. En 1976, lors des négociations sur les paiements de transfert fédéraux accordés aux provinces, le gouvernement fédéral a suggéré que les frais différentiels seraient un moyen acceptable pour les provinces d'augmenter les revenus des établissements d'enseignement. Au cours des années subséquentes, plusieurs gouvernements provinciaux ont donc réduit ou éliminé les subventions accordées aux établissements postsecondaires pour l'aide financière aux étudiantes et étudiants étrangers. En 1982, toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador, imposaient des frais de scolarité différentiels. En Ontario, ces frais s'élevaient jusqu'à 6 960 \$.

Dans les années 1990, alors que les gouvernements fédéral et provinciaux réduisaient le financement de l'enseignement postsecondaire, les frais de scolarité au Canada ont monté en flèche, tant pour les étudiantes et étudiants étrangers que pour les citoyennes et citoyens canadiens. Les administrations des universités en manque d'argent ont recours de plus en plus aux frais de scolarité pour payer leurs dépenses de fonctionnement. En 1988, les programmes de financement gouvernementaux couvraient environ 84 pour cent du budget de fonctionnement des universités. Aujourd'hui, ils ne couvrent qu'un peu plus de 50 pour cent.

Les gouvernements et les établissements d'enseignement savent que les frais de scolarité élevés sont impopulaires auprès des étudiantes et étudiants et de leurs familles. Cependant, vu que les étudiantes et étudiants étrangers ont peu d'influence politique directe au Canada, plusieurs gouvernements provinciaux et les décideurs des établissements d'enseignement les perçoivent comme une cible facile. Dans certaines provinces, les gouvernements ont déréglementé les frais de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers de sorte que les universités sont libres de les exploiter pour compenser l'insuffisance du financement gouvernemental. Les frais de scolarité différentiels sont ainsi devenus un moyen important et politiquement pratique de générer des revenus pour un grand nombre d'établissements postsecondaires au Canada.

## Les frais de scolarité différentiels au Canada

Comme l'indique le tableau 1, les frais de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers en 2014-2015 varient considérablement selon les provinces et les établissements. En général, ces frais ont tendance à être plus élevés en Ontario et en Alberta. Même dans les provinces où les étudiantes et étudiants canadiens sont protégés par un gel des frais, les étudiantes et étudiants étrangers sont pour la plupart exclus.

Récemment, les étudiantes et étudiants de plusieurs provinces ont eu du succès lorsqu'ils se sont mobilisés pour défier les augmentations des frais imposés aux étudiantes et étudiants étrangers.

À l'automne 2014, la moyenne des frais de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers du 1er cycle a atteint 20 447 \$, plus du triple des frais déjà élevés que paient les citoyennes et citoyens canadiens.

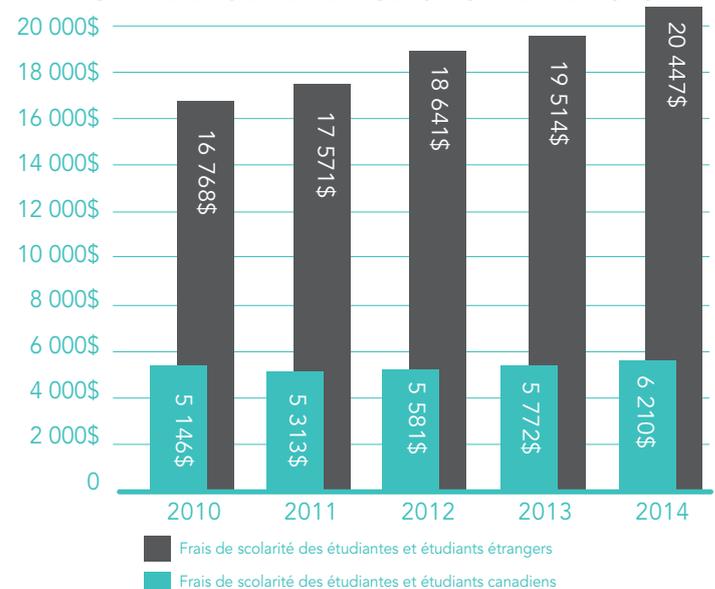
## Les frais de scolarité différentiels :

### manque de vision et injustice

#### L'accès

Les frais de scolarité élevés ont déjà mis l'enseignement postsecondaire au Canada hors de la portée d'un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers. Les étudiantes et étudiants à faible revenu ou à revenu moyen, en particulier ceux en provenance de pays en développement, font face à d'énormes obstacles lorsqu'il s'agit de poursuivre des études postsecondaires. En fait, les frais de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers dans les universités canadiennes dépassent en général le salaire annuel de la plupart des familles des pays du Sud.

## MOYENNE DES FRAIS DE SCOLARITÉ DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN CANADIENS ET ÉTRANGERS AU PREMIER CYCLE



**Tableau 1: Les frais de scolarité minimum pour les étudiantes et étudiants étrangers de premier cycle en 2014-15.**

U. de Toronto	38 810 \$*
U. de la Colombie-Britannique	26 399 \$*
U. de Waterloo	21 000 \$
U. Queen's	27 413 \$
U. de l'Alberta	19 645 \$
U. de Calgary	18 742 \$*
U. d'Ottawa	22 568 \$
U. Ryerson	22 700 \$
U. Carleton	21 660 \$
U. York	20 478 \$
U. de Western Ontario	23 072 \$
U. Simon Fraser	21 613 \$*
U. de Victoria	16 693 \$
U. Wilfrid Laurier	22 247 \$
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	18 608 \$*
U. Trent	17 773 \$
Université Laurentienne	18 483 \$
U. de Regina	17 665 \$
U. de Manitoba	9 193 \$
U. McGill	15 397 \$*
U. de Montréal	11 886 \$
U. de Sherbrooke	15 338 \$
U. Concordia	17 127 \$
U. Memorial	8 800 \$
U. Bishop's	16 096 \$
U. Mount Allison	16 420 \$
U. Lakehead	18 750 \$
U. Brock	21 502 \$*
U. McMaster	22 372 \$
U. de Windsor	19 950 \$*
U. polytechnique Kwantlen	15 750 \$
U. Royal Roads	16 640 \$
U. du King's College	15 693 \$*
U. Acadia	29 980 \$
U. Saint Francis Xavier	13 970 \$
U. de la Saskatchewan	14 274 \$
U. Dalhousie	16 750 \$
U. du Nouveau-Brunswick	13 680 \$

À la longue, si les frais de scolarité continuent à augmenter, seuls les plus riches, et une poignée des plus pauvres qui ont la chance d'obtenir une pleine bourse, pourront accéder aux universités et aux collèges canadiens.

Jusqu'à récemment, les effets néfastes des frais de scolarité excessifs ont été aggravés par des règlements interdisant aux étudiantes et étudiants étrangers de gagner un salaire pendant leurs études au Canada. Grâce aux pressions de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, ces restrictions ont été assouplies. En avril 2007, le gouvernement fédéral a annoncé que les étudiantes et étudiants étrangers pouvaient demander un permis pour travailler à l'extérieur du campus.

Certains présidents d'université et de collège qui ont appuyé l'assouplissement des règlements sur le permis de travail voient peut-être cette possibilité pour les étudiantes et étudiants étrangers de gagner plus de revenus comme une raison pour augmenter davantage leurs frais de scolarité.

### La diversité

Les étudiantes et étudiants étrangers enrichissent la vie universitaire et sociale au Canada sur plusieurs plans. Les frais de scolarité différentiels sont une menace pour les avantages intellectuels, culturels et sociaux qu'apporte une population étudiante diversifiée aux campus canadiens. De plus, leur présence de ces étudiantes et d'étudiants aide à consolider les relations entre le Canada et les autres sociétés du monde.

### Les besoins du Canada en matière d'immigration

Le fait d'imposer des frais de scolarité différentiels aux étudiantes et étudiants étrangers va à l'encontre des besoins à long terme de la société canadienne. Entre 2013 et 2022, le gouvernement fédéral prévoit que l'immigration représentera quelque 80 pour cent de la croissance annuelle nette de la main-d'œuvre, soit près du double du taux des dix années précédentes.<sup>1</sup> Selon des études effectuées par le gouvernement fédéral lui-même, les immigrants qui ont déjà travaillé ou étudié au Canada ont beaucoup de facilité à s'intégrer à la main-d'œuvre canadienne et à réussir dans la société canadienne. Les frais différentiels représentent un obstacle qui décourage des personnes talentueuses de faire des études au Canada et de s'y installer

par la suite. Les frais de scolarité élevés vont directement à l'encontre de l'objectif déclaré du gouvernement canadien de bâtir une société instruite, prospère et innovatrice.

### Les obligations internationales du Canada

En tant que pays riche, le Canada possède des ressources matérielles pour venir en aide aux pays en développement et aux personnes venant de ces pays, et il a le devoir de le faire. L'accès à une éducation abordable doit être un

élément principal de la contribution du Canada au développement international.

### L'égalité d'accès sans restriction pour les étudiantes et étudiants étrangers

Le rétablissement du financement aux provinces pour l'enseignement postsecondaire réduirait les motifs qui poussent les universités à compter sur les frais de scolarité pour générer des revenus. Les coûts qui montent en flèche pourraient également être limités si les gouvernements provinciaux réglemetaient de nouveau les frais différentiels imposés aux étudiantes et étudiants étrangers.

À long terme, les ministères fédéraux comme Ressources humaines et Développement social, Industrie Canada et Citoyenneté et Immigration devraient travailler avec les gouvernements provinciaux et les administrations des universités à l'élaboration de stratégies visant à améliorer l'aide financière et l'accès pour les étudiantes et étudiants étrangers qui désirent étudier au Canada. Il faudrait surtout faire en sorte que les étudiantes et étudiants étrangers de milieux à faible revenu puissent avoir accès à une éducation postsecondaire. L'élimination des obstacles auxquels ces étudiantes et étudiants font face devrait être une composante importante des objectifs du Canada en matière de politiques internationales et étrangères. L'amélioration de l'accès pour les étudiantes et étudiants étrangers serait également une étape importante visant à assurer l'avenir du Canada comme destination de choix pour les immigrants qualifiés.

Source :

1. Statistiques Canada, 2013: <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/130912/dq130912b-eng.htm#HPA>

2. Canada. Emploi et Développement social Canada. Système de projection des professions au Canada (SPPC) : l'offre de main-d'œuvre (2013-2022). [Ottawa]. 2015.